

MUNICIPALITÉ DE LAC-SIMON

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le 10 janvier 2025 à 19 h 30 au centre administratif et au cours de laquelle il y avait quorum.

6-01-2025

Adoption des taux de taxes pour l'année 2025

CONSIDÉRANT les sommes requises pour le budget 2025;

CONSIDÉRANT QUE les taux de taxations pour l'année 2025 seront les suivants, soit :

TAXATION	
Taxes foncière	0.3382 \$
Service de la dette	0.0405 \$
Quote-part MRC	0.0320 \$
Réfection des chemins	0.0551 \$
TOTAL DES TAXES GÉNÉRALES	0.4658 \$

MESURES DE BOUES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES	
Mesurage de boues des installations septiques de tout dispositif de traitement comprenant un élément épurateur (ce coût comprend l'analyse, le suivi et l'administration).	34 \$ / par fosse

ORDURES ET RECYCLAGE		
	Ordures	Recyclage
Pour chaque unité de logement	100 \$	11 \$
Pour chaque roulotte ou maison mobile	100 \$	11 \$
Par autre immeuble résidentiel (code 1990, camp de chasse ou forestier)	40 \$	6 \$
Par unité de logement offrant la location à court terme (résidence de tourisme - tel que défini par la CITQ)	403 \$	29 \$
Golf et auberge	499 \$	40 \$
Ferme	199 \$	29 \$
Commerce	403 \$	29 \$
Campings de moins de 20 sites non reconnus	403 \$	57 \$
Camping de plus de 20 sites non reconnus	1 094 \$	113 \$
Institution	199 \$	29 \$

En sus de la tarification de base – suivant les données de l'année précédente	Ordures	Recyclage
Sites non reconnus des campings, auberge et golf	Variable	N/A
1 tonne	385 \$	
2 tonnes	468 \$	
3 tonnes	550 \$	
4 tonnes	632 \$	
5 tonnes	715 \$	
6 tonnes	797 \$	
7 tonnes	880 \$	
8 tonnes	962 \$	
9 tonnes	1 044 \$	
10 tonnes	1 127 \$	
Entre 10,1 et 15 tonnes	1 190 \$	
Entre 15,1 et 20 tonnes	1 983 \$	
Entre 20,1 et 25 tonnes	2 606 \$	
Entre 25,1 et plus	2 833 \$	

ÉCOCENTRE	
Par unité de logement	36 \$
Par unité de logement offrant la location à court terme (résidence de tourisme – tel que défini par la CITQ)	83 \$
Par autre immeuble résidentiel (code 1990), camp de chasse ou forestier	25 \$
Par commerce autre que les auberges	70 \$
Par unité de production (extraction de richesse naturelle) enregistrée (EAE)	70 \$
Par unité de production (extraction de richesse naturelle) non enregistrée	36 \$
Par institution	83 \$
Par auberge ou golf avec service (club house)	250 \$
Par unité d'évaluation sans bâtiment, excluant les droits de passage et rue	12 \$
Par camping	130 \$
Par site non reconnu (camping)	20 \$

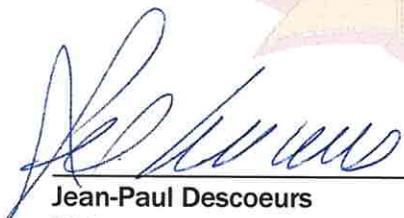
SÛRETÉ DU QUÉBEC		
Catégorie d'immeuble visée (selon le sommaire du rôle d'évaluation)	Facteur d'équivalence par unité d'évaluation	Tarifs
Logements	1,00	240,64 \$
Chalets - maison de villégiatures	1,00	240,64 \$
Habitations en commun	1,00	240,64 \$
Maisons mobiles, roulottes	0,40	96,26 \$
Autres immeubles résidentiels	0,40	96,26 \$
Industries manufacturières	3,00	721,92 \$
Transports, communications, services publics	0,25	60,16 \$
Commercial	2,00	481,28 \$
Services	1,00	240,64 \$
Culture, récréative et loisirs	2,00	481,28 \$
Production, extrait de richesses naturelles	0,75	180,48 \$
Immeubles non exploités et étendue d'eau	0.25	60,16 \$

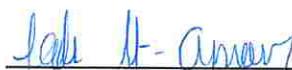
Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu

QUE le Conseil adopte les montants des taxes ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE à l'unanimité

Copie certifiée conforme
Ce 14 janvier 2025


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Jade St-Amour
Directrice générale
et greffière-trésorière adjointe